

**MASTER**

MENTION

Droit de la Santé

PARCOURS TYPE

Droit de la Santé

| | | |
|--|---|--|
| CAPACITÉ D'ACCUEIL : La capacité d'accueil de la mention Droit de la santé est de 30 places (Présentiel) (M1 25 places / M2 30 places) | Diplôme national - 4 semestres RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Mention et Parcours type : Isabelle POIROT-MAZERES & Mathieu TOUZEIL-DIVINA <i>Professeurs des Universités</i> | CANDIDATURES : Toutes les informations sur : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/ |
| <input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation ouverte à distance <input type="checkbox"/> Formation en alternance | | |

PRESENTATION

Le Master (I & II) en Droit de la Santé n'est ni une formation de droit public ni de droit privé. C'est une formation en Droit, ouverte conséquemment tant aux profils privatistes que publicistes et internationalistes, et qui transcende les frontières académiques habituelles par le prisme de l'Unité du Droit. **Les semestres 1 & 2** dispensent une formation permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences de base permettant de poursuivre une spécialisation en droit de la santé, droit hospitalier et droit médical. **Les semestres 3 & 4** offrent une formation de haut niveau relative à l'organisation du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux, à toutes les formes d'encadrement et de régulation de l'activité médicale, biomédicale et pharmaceutique, à l'évolution des professions de santé et de la responsabilité des établissements et soignants.

Le master forme des juristes capables de dominer les fondamentaux du droit de la santé et de la protection sociale, d'avoir une vision prospective de ces règles en constante mutation et de maîtriser à la fois l'étude des textes, l'analyse d'une jurisprudence très sensible aux évolutions économiques et sociales et la compréhension des divers contentieux. Enfin, il propose une réflexion sur les enjeux et les cadres juridiques relatifs aux nouvelles technologies (génétique, robotique, nano et biotechnologies, numérique...), le tout dans un contexte national, européen et international. Sont abordées les questions éthiques et juridiques mais aussi managériales liées aux problèmes actuels de la santé et notamment, la maîtrise des dépenses de santé, les exigences de la planification sanitaire, la promotion de la politique publique de prévention, la reconnaissance des droits des malades et l'exigence de qualité des soins, le statut et le régime des produits de santé, les développements de la santé digitale (télésanté, objets connectés, l'IA en santé). La formation est à la fois interdisciplinaire et en phase avec le terrain (stages, interventions de professionnels), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur sanitaire et médico-social, éthiques, juridiques, mais aussi environnementales et socio-économiques.

- L'enseignement en formation initiale se déroule en un an.
- L'enseignement en formation continue se déroule en un ou deux ans.

COMPÉTENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

La maîtrise de l'analyse juridique étant acquise à ce niveau :

- Savoir l'appliquer aux documents, dossiers, situations concrètes des secteurs des soins ou de la protection sociale.
- Etre capable d'effectuer une veille juridique sur l'évolution du droit de la santé/de la protection sociale
- Etre capable d'avoir une vision prospective de ce droit en constante évolution et d'en proposer une analyse critique permettant notamment d'anticiper ses développements par l'étude des textes légaux et conventionnels, et celle de la jurisprudence tant administrative que judiciaire.
- Identifier les situations de crises et y appliquer les compétences transmises en matière de gestion de la qualité, de la sécurité et du développement durable.
- Savoir intégrer les enseignements de domaines corollaires (gestion, RH, sociologie, économie) à un droit appelé à intégrer les profondes évolutions de l'environnement politique, technologique et socio-économique de la santé.
- Identifier dans un document et savoir appliquer *in concreto* les modes de règlement des conflits (conciliation, médiation, recours administratifs, actions au contentieux).
- Promouvoir la dimension éthique au soutien de l'analyse juridique des situations.
- Savoir rédiger et présenter oralement (PowerPoint) rapports, mémorandums, notes, exposés, fiches techniques et synthèses.
- Savoir travailler en équipe autant qu'en autonomie pour l'analyse de dossiers ou au service d'un projet.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master sur le site des certifications professionnelles : <https://certificationprofessionnelle.fr/>

Master mention Droit de la Santé
parcours type Droit de la Santé

Retrouvez la fiche de formation complète
sur le site www.ut-capitole.fr/formations/

SUIO-IP – Février 2021

LIENS UTILES**RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :**

- <http://www.master-droit-sante.fr/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-ouverte-et-a-distance/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-continue/>

PREPARER SON INSERTION PROFESSIONNELLE :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>
- <http://suiio-ut-capitole.centredoc.fr>

INFORMATIONS SUR LES STAGES :

- (Législation, convention de stage...)
- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/etudes-et-enquetes/>

MÉTIER VISÉS :

Le Master prépare aux fonctions d'encadrement et d'expertise dans les établissements publics ou privés du secteur sanitaire, médico-social et social.

- Dans le **secteur public de la santé** : emplois contractuels au sein des services des autorités sanitaires, sociales et médico-sociales (Ministères, Agences sanitaires, ARS), des caisses de Sécurité Sociale, au sein des services juridiques, services contentieux et/ou services qualité et gestion de risques des hôpitaux, collectivités territoriales, établissements spécialisés ; emplois de titulaires après concours dans les collectivités ou établissements publics de la santé, concours de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes (EHESP) et l'École nationale supérieure de sécurité sociale de Saint-Etienne (En3S).
- Dans le **secteur privé de la santé** : avocats spécialisés ; juristes-conseils et cadres des établissements de santé ; responsables de maisons de retraite, EHPAD et autres établissements du secteur médico-social ; juristes au sein de sociétés de fabrication ou distribution de matériel médical ou de dispositifs médicaux, sociétés d'assurance et mutuelles ; juristes-conseils dans des cabinets privés de consulting, ordres professionnels de santé, associations humanitaires.
- Dans le secteur de la **protection sociale et de la mise en œuvre des politiques publiques de santé** : directeurs d'organismes, chargés de mission, responsables d'unité, responsables du contentieux, chargés d'études.
- Les diplômés peuvent également, sous conditions, poursuivre leurs études vers les carrières académiques de la recherche et plus spécialement en vue de l'obtention première d'un **doctorat en droit**.

ADMISSION - CANDIDATURE

Les admissions en master, dès la première année, sont subordonnées à l'examen d'un dossier de candidature par une commission dans la limite des capacités votées par le conseil d'administration de l'établissement. Les commissions seront attentives entre autre, à la qualité du dossier, aux notes et à la cohérence du projet professionnel.

Le détail des conditions des admissions et le calendrier sont précisés sur notre site internet.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Le programme et les modalités de contrôle des connaissances pour 202/2022 n'étant pas encore votés au moment de la parution de cette fiche, vous trouverez ci-dessous, A TITRE INDICATIF les enseignements proposés pour l'année à venir. Les modifications qui peuvent être apportées ne remettront pas en cause l'architecture globale de l'offre de formation. Toutes les informations seront actualisées sur le site de l'université.

| SEMESTRE 1 | SEMESTRE 2 |
|---|---|
| <p>UE 1 - Enseignements fondamentaux</p> <ul style="list-style-type: none">Le système de santé français -33h CM + 13,5hTDProtection sociale et sécurité sociale I -33h CM + 13,5h TD <p>UE 2 - Enseignements complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">Droit et politique de la santé publique -30h CMDroit des finances publiques approfondi -30h CMDroit de la responsabilité administrative -30h CMDroit européen du numérique -30h CM <p>UE 3 - Langue vivante obligatoire à choix</p> <ul style="list-style-type: none">AnglaisAllemandEspagnolItalien | <p>UE 4 - Enseignements fondamentaux</p> <ul style="list-style-type: none">Introduction au droit médical et au droit des professions de la santé - 33hCM + 13,5h TDProtection sociale 2 -33hCM + 13,5h TD <p>UE 5 - Enseignements complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">Droit des contrats et marchés publics -30h CMDroit de la fonction publique et Ressources Humaines -30h CMContentieux du travail -30h CMDroits fondamentaux de l'Union Européenne -30h CM <p>UE 6 - Langue vivante obligatoire au choix</p> <ul style="list-style-type: none">AnglaisAllemandEspagnolItalien |
| SEMESTRE 3 | SEMESTRE 4 |
| <p>UE 1 - Enseignements fondamentaux</p> <ul style="list-style-type: none">Droit de la protection sociale - 15h CM- 6h TDDroit hospitalier -15 CM - 6 TDDroit des établissements privés de santé -15h CM -6h TDDroit des établissements médico-sociaux -15h CM – 6h TDDroits des patients et des usagers du système de santé -15h CM- 6 TDDroit des professions de santé -15h CM - 6h TD <p>UE 2 - Enseignements complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">Anglais de spécialité - 20h TDMarchés publics dans le domaine de la santé -15h CM et 3h TDFinances des établissements de santé -15h CM et 3h TDSanté, Protection sociale et données de santé -15h CM et 3h TDEncadrement projets tutorés -2,5h TD | <p>UE 4 : Parcours au choix</p> <p>* VOIE PROFESSIONNELLE : STAGE DE 3 MOIS MINIMUM, REDACTION & SOUTENANCE D'UN MEMOIRE DE STAGE.</p> <p>Les stagiaires en voie professionnelle évoluent au cœur d'un organisme (public ou privé) et y proposent un projet concernant l'établissement employeur ou un mémoire sur un thème en rapport avec leur expérience. Ce mémoire dénommé rapport de stage donnera lieu à une note obtenue lors de la soutenance et prise en compte pour l'admission au diplôme.</p> <p>* VOIE RECHERCHE : MEMOIRE & SOUTENANCE.</p> <p>C'est pendant l'année académique que les étudiants rédigent, sous la direction d'un enseignant-chercheur, un mémoire sur une thématique de recherche(s) choisie. Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury collégial et à une note. Le succès au diplôme (mention & note minimale de 14/20 au mémoire) permet, par suite, une inscription potentielle en doctorat selon les conditions fixées par l'École doctorale de l'Université Toulouse 1 Capitole.</p> |

UE3 – Enseignements de spécialité

- Fonction publique hospitalière -15h CM + 3h TD
- Responsabilité du fait des activités de santé - 24 CM- 3h TD
- Droit international et droit européen de la santé - 24h CM -3h TD
- Droit international et droit européen de la protection sociale - 15h CM - 3h TD
- Droit des produits de santé: 15h CM + 3h TD
- Bioéthique et libertés (Master 2 Ethique) : 25h mutualisé

NOTA BENE : afin de permettre la réalisation de stages continus et approfondis dès le début de l'année et, même, la matérialisation de contrats en alternance, les cours du Master II (semestres 3 & 4) ont lieu du lundi au mercredi exclusivement.

CONTACTS

masterdroitsanteUT1@gmail.com

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : POLE MASTER JURIDIQUE

asterdroit@ut-capitole.fr

FORMATION CONTINUE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
m2fcv2a@ut-capitole.fr
05 61 12 88 36

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION
D'ORIENTATION ET D'AIDE
À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
suio-ip@ut-capitole.fr
05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
stages@ut-capitole.fr
05 61 63 37 35